

Aux Sablettes, les commerçants renouent avec « l'esprit saison »

ACTIVITÉS Mobilisés pour obtenir de la ville le retour du marché nocturne estival sur l'avenue de Gaulle, les commerçants se sont mardi soir, fédéré en association

COMME en politique, les avis des commerçants des Sablettes changent avec les équipes municipales... Sans doute parce qu'il y a 7 ans en arrière, les avis sur la question étaient beaucoup plus partagés, sans doute aussi parce que de nouveaux commerçants se sont installés dans le quartier... Ils étaient d'ailleurs plus de 50 % autour de la table mardi soir, à l'Escale, lors de la réunion provoquée par Bernard Bénét et la municipalité. Le motif? Le retour du marché artisanal nocturne sur l'avenue de Gaulle. Les commerçants avaient eu le loisir d'en informer Bernard Bénét, qui avait lancé un « sondage » en ce sens. La municipalité, après en avoir vérifié la faisabilité, a donné une suite favorable à la demande.

Circulation stoppée dès 19 heures

La nouvelle était d'ailleurs confirmée par Philippe Mignoni, adjoint au maire délégué à l'économie et au service public, et Malika Reimer, conseillère municipale déléguée au commerce. Quelque 80 forains (re) prendront donc leurs marques cet été sur l'avenue coupée à la circulation. Ce qui n'est pas du goût de tout le monde : « Vous envisagez de fermer la route dès 19h30...



Mobilisés pour obtenir de la ville le retour du marché artisanal nocturne sur l'avenue de Gaulle, les commerçants des Sablettes se sont fédéré en une association mardi soir. Leur première demande a reçu une suite favorable de la municipalité, d'autant que les commerçants ont la volonté d'aller bien au delà dans leurs actions pour renouer avec un véritable « esprit saison ».

(Photo Dominique Leriche)

Ce qui veut dire que l'on arrête la vie du quartier avant la tombée de la nuit! » soulignait Claude Mira, opposé aux impératifs que cela génère. La circulation, le stationnement : « La voie fermée depuis le rond-point entre avenue De Gaulle et Pablo Neruda jusqu'à la place Lalo... Il n'y a pas de raison

que l'on se mette à la disposition des forains... », poursuivait-il.

« Nous devons permettre à des familles de circuler en toute sécurité », soulevait Philippe Mignoni. Car les forains prendront possession de l'avenue non sans condition : « La circulation sera stoppée à 19 h, les commerçants qui

souhaiteront alors étaler leur terrasse auront l'opportunité de le faire », informait Bernard Bénét. La ville concédant « la dîme » de 2,50 € par mètre... contre une politique ambitieuse en terme d'animations. Car en substance, les commerçants s'engagent bien au delà : animations, feux d'artifice (d'ores

et déjà annoncé par Bernard Bénét) sont du ressort des commerçants, et devront être financés par ces derniers.

Ni vêtements, ni métiers de bouche

Pour finir de convaincre les plus réticents (peu nombreux), bien des cas de fi-

gure ont été envisagés : les commerces fermés à 20 h verront leur devanture, les autres non... Le marché « sera véritablement dédié à l'artisanat » assurait Malika Reimer. Ni vêtement, ni métier de bouche pour ne pas faire de concurrence... « Lorsque Maurice Paul a lancé le marché sur l'avenue de Gaulle, on a souffert la première année, moins la deuxième... Et on a tous très bien marché le troisième été », lançait Bernard Bénét à l'assistance. Or, depuis l'exil forcé du marché nocturne sur le parc Braudel, ce n'est plus pareil... « Alors peut-être que l'on va souffrir cet été » mais pour mieux rebondir l'été suivant. Car chacun a bien conscience que circulation, stationnement ne sont que des points de « détails » en terme de fréquentation : « Si on offre aux gens des choses pour rester ici, ils resteront » résumait en ce sens l'un des commerçants présents. Et parce que l'union fait la force, les commerçants des Sablettes ont donc choisi de se structurer en association (lire par ailleurs), afin de devenir un « interlocuteur privilégié auprès de la mairie ». Et réfléchir de concert aux activités à mettre en place, à leur complémentarité... et leur financement. Et ce de Berthe à Saint-Elme...

K. M.

Se donner les moyens d'agir

CRÉER la dynamique d'une association de commerçants nécessite l'engagement de nombre d'entre eux. « Il en existait une il y a quelques années soulignait d'ailleurs, en préambule, Jean-Pierre Calmarini... Très rapidement les rangs se sont clairsemés et finalement, lorsque j'ai sollicité des commerçants pour organiser un feu d'artifice en pleine saison estivale... Je l'ai fait seul! »

Car le but avoué de l'association des commerçants est bien d'ani-

mer le quartier à travers des opérations ponctuelles, avec (ou sans) le concours de la ville. « La mairie n'a pas d'argent. C'est à nous d'investir pour faire venir du monde » rappelait Bernard Bénét, fermement décidé à faire vivre les Sablettes été comme hiver et en ce sens, à « ramer » l'ensemble des enseignes du quartier sous une même bannière.

Une raison sans doute pour que l'assemblée le nomme président de l'association, dont les statuts

sont d'ores et déjà en cours d'élaboration. Le bureau est également composé de Jean-Pierre Calmarini vice-président, Véronique Guacci secrétaire, Bernard Langeois secrétaire adjoint, Séverine Zarcone trésorière, Sophie Hernandez trésorière adjointe. Sont notamment membres du bureau : Elisabeth Calabrese, Maryse Scatena, Marie-Christine Chaussoy, Olivier Descarpentris. La cotisation annuelle a été fixée à 100 euros.

Les paillettes du parc Braudel rouvrent leurs portes

Philippe Mignoni profitait de la réunion constitutive de l'association des commerçants des Sablettes pour annoncer la réouverture des paillettes pour la saison : si deux d'entre elles accueilleront l'antenne du service municipal des sports pour l'une, l'équipe de police municipale et de surveillance de la baignade pour une deuxième, deux autres ont été allouées à la restauration pour la saison.

Une dernière restera inoccupée. En réponse aux interrogations des commerçants des Sablettes, l'adjoint au maire d'annoncer également, sans entrer dans le détail, que des manifestations sont d'ores et déjà inscrites au calendrier estival à Saint-Elme et « les concerts qui ont eu lieu l'an dernier auront lieu aussi cet été ». D'annoncer dans la foulée que la fête foraine devrait revenir sur... l'esplanade marine.